



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

2022_109_PM

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Objet : Autorisation de débit de boissons « *Carnaval 01 avril 2023* »

Le Maire de la Commune de Mallemort,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2212-2

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.3335-1, L.3334-2 et L.3335-4,

Vu le modificatif portant sur la réglementation des débits de boissons, notamment sur l'article L3321-1 du code de la santé publique,

Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3334-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu l'article 3 et 4 de l'arrêté Préfectoral n°152/2008

Considérant la demande formulée par Monsieur [redacted], Président de l'association « *Sou des écoles laïques* », sollicitant l'autorisation d'ouvrir un **débit de boissons temporaire de 3^{ème} catégorie**, à l'occasion de l'organisation du Carnaval, Le :

Samedi 1 avril 2023 de 10h à 20h.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur [redacted], Président de l'association « *Sou des écoles laïques* », est autorisé à ouvrir un débit de boissons de 3^{ème} catégorie, dans la salle des fêtes place Raoul Coustet à MALLEMORT le **samedi 01 avril 2023 de 10h à 20h**, à l'occasion de l'organisation du Carnaval.

Article 2 : L'affichage des obligations légales concernant la protection des mineurs et de la répression de l'ivresse publique sera mis en place par le pétitionnaire.

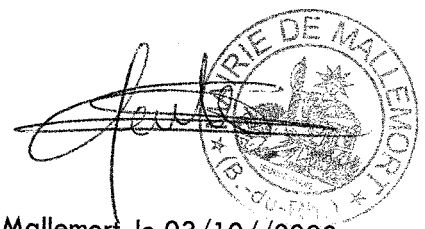
Article 3 : La brigade de gendarmerie de MALLEMORT et la police municipale sont chargées pour chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation. La présente autorisation devra être présentée aux agents de l'autorité.

Article 4 : Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation leur sera transmise :

- Madame la Commandante de la Brigade de Gendarmerie de Mallemort
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale

Copie sera adressée à :

- sou des écoles laïques de Mallemort



Fait à Mallemort, le 03/10//2022

Hélène GENTE
Maire de MALLEMORT